

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Optique :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Préclamation : contact@mupras.com
Mise en charge : pec@mupras.com
adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
16/02/21	CSFO		300 DH	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourneisseur	Date	Montant de la Facture
CPHARM 28, Rue Lot - Casablanca - Tel. 05 22 70 00	16/02/2021	60,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant déclaré des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
OPTIQUE Opticien Optométriste Bd. Moudibouata Bloc E N°89 Casablanca Pte: 36616616 - ICE: 00080560000000 RC: 377480	24/2/21					OPTIQUE Opticien Optométriste Bd. Moudibouata Bloc E N°89 Casablanca Pte: 35616616 - ICE: 00080560000000 RC: 377480

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'OD.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient des travaux
				Montants des soins
				Début d'exécution
				Fin d'exécution
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		Coefficient des travaux
D 00000000	B 35533411	G 00000000		Montants des soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'

Docteur Asmâa FADIL

Spécialiste des maladies et Chirurgie
des yeux Adultes et Enfants



الدكتورة أسماء فاضل

اختصاصية في أمراض و جراحة
العيون للأكبار والأطفال

• Ancienne Interne du CHU Ibn Rochd - Casablanca

• Diplômée en chirurgie réfractive et phacoemulsification (Paris)

• Diplômée en rétine médicale (Créteil-France)

• Diplômée en contactologie (Bordeaux)

• Diplômée en surface oculaire (Tours-France)

• طبيبة داخلية سابقاً بالمركز الإستشفائي ابن رشد الدار البيضاء

• دبلوم جراحة الجلالة بالليزر وتصحيح البصر (باريس)

• دبلوم أمراض الشبكية (كريتيل فرنسا)

• دبلوم العدسات اللاصقة (بودو)

• دبلوم أمراض القرنية (تور فرنسا)

16 février 2021

Mme RAHI Es-sadia

1/ Monture pour vision de loin + verres correcteurs

VL :

OD = + 1.00 (- 0.50 à 80°)

OG = + 1.25 (- 0.50 à 80°)

2/ Monture pour vision de près + verres correcteurs

VP :

ODG = Add : + 2.50

OXYAL. COLLYRE

1 goutte 4 fois par jour, les deux yeux, 1 Mois

OPTIQUE AL FATH

Opticien Optométriste
Bd. Moudiboukala Bloc E, 1^{er} ét. Casablanca
Pte: 36616518 - ICE: 00805630008
RC: 377480 - ICE: 00089584668889

O. AL FATH
Opticien Optométriste
Bd. Moudiboukala Bloc E, 1^{er} ét. Casablanca
Pte: 36616518 - ICE: 00805630008
RC: 377480 - ICE: 00089584668889

PHARMACIE
JOBBANI
Doktor Asmaa Fadil
28, Rue 2 Le 22 Janvier, Sidi Moussem
Casablanca - Tel: 05 22 70 03 43

الهاتف : 05 22 74 53 53

شارع محمد الزفزاف، ريم 1 ، رقم 8 ، الطابق الثالث، رقم 20 ، أناسي - الدار البيضاء

Bd Med ZAFZAF, Rym1, N° 8, 3^{ème} étage, N° 20, Anassi - Casablanca - E-mail : dr.asmaa.fadil@gmail.com

ICE : 001958257000015 - I.F : 20799647 - PATENTE : 37164888

Bd. Moudibokeita, Bloc (J) N°83 - Casa
 Pte.: 36616616 - IF : 40178251
 RC: 377480 - ICE : 0008056000089

شارع موديبوكيتا بلوك (ج) رقم 83
 الدار البيضاء
 الباتان: 36616616

FACTURE

Nº 001145

Casablanca le :

24/2/21

M: RATTI ES Garcia

Nº de Nomenclature :

Docteur : Asmiga Rabil

Monture : optique plastique	1400,-	
Verre : orange blanc		
VL :		
OD : (- 0,50 à 80) +1		
OG : (- 0,50 à 80) +1,25	2600,-	
VP :	add	
OD : + 2,50		
OG : + 2,50		

Arrêtée la Présente Facture à la Somme de

OPTIQUE AL FATH	Total 4400,-
Opticien Optométriste	
Bd. Moudiboukaita, Bloc (J) N°83 Casablanca	
Pte: 36616616 - IF: 40178251	
RC: 377480 - ICE: 0008056000089	

quatre mille dirhams